

ASSOCIATION FOIRE ET LOISIRS

C/ M. et Mme BAZET
64350 – SIMACOURBE

Tél/Rép : 05.59.68.14.65.

E-mail : marcbazet@gmail.com

REGLEMENT

**24ème Salon Art, Artisanat, Vin et Gastronomie
64350 SIMACOURBE en VIC BILH (Pyrénées Atlantiques)
(90 emplacements sous espace couvert)**

ART 1. Date de la manifestation

13 et 14 MAI 2017

Le droit d'inscription est fixé à 60 Euros par stand pour le week-end (frais d'emplacement et de gardiennage de nuit compris).

ART 2. Date limite de réception des inscriptions. Les inscriptions doivent nous parvenir OBLIGATOIREMENT accompagnées de votre règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'ASSOCIATION FOIRE ET LOISIRS **le plus rapidement possible (de préférence avant le 1er mars), car après, nous ne pourrons accepter les inscriptions que s'il y a de la place.**

ART 3. Encaissement des chèques : Les chèques seront mis en banque le lundi qui suit la manifestation. Les personnes inscrites, et qui ne pourront venir pour un motif sérieux, seront remboursées si elles nous préviennent suffisamment tôt. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure justifié (décès, maladie, etc...) si vous nous prévenez le 1^{er} jour de la manifestation. Ceci afin d'éviter d'avoir des emplacements vides, alors que nous aurons refusé des inscriptions.

ART 4 . Critères de choix des exposants : Pour ne pas avoir à choisir les exposants en fonction de tel ou tel critère, les emplacements **seront attribués dans l'ordre d'arrivée des inscriptions**. Nous souhaitons éviter d'avoir trop de stands d'un même artisanat, nous donnerons donc priorité aux 2 premières inscriptions. Toutefois nous nous réservons un droit de dérogation, dans ce cas, nous nous efforcerons de prévenir les personnes concernées.

Les exposants qui présenteront des articles de revente (sauf autorisation préalable exceptionnelle) sur leur stand (principalement en bijoux, ou autre, objets en bois, etc...) seront immédiatement invités à les retirer ou à quitter les lieux.

Il ne s'agit pas d'une manifestation commerciale, mais d'une manifestation artisanale à laquelle, nous, organisateurs, voulons conserver le caractère authentique avec l'objectif de valoriser autant que faire se peut, le travail de vos mains et l'originalité des créations. Nous savons que parfois, le discernement est difficile, surtout pour un œil de profane, mais c'est la conscience et l'honnêteté de chacun qui doit prévaloir.

Afin d'agrémenter l'exposition, et de dynamiser votre stand, nous vous invitons à procéder (si vous le pouvez) à des démonstrations de votre travail devant le public. Pour les stands de vin et gastronomie, vous pouvez vous habiller en costumes de vos régions par exemple. Il faut attirer le public vers le stand d'une manière ou d'une autre !

SUITE AU VERSO